



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/956
10 août 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 9 AOÛT 1994, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR
LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire part des violations des dispositions du cessez-le-feu et du no man's land, commises par la partie iranienne entre le 16 juin et le 28 juillet 1994.

Date

Faits

1. Jeudi 16 juin 1994
À 11 h 5, deux avions iraniens volant à basse altitude ont violé l'espace aérien iraquien et survolé le point de coordonnées 002186 sur la carte Tayeb (échelle 1/100 000).
2. Samedi 2 juillet 1994
Entre 11 h 30 et 21 heures, un remorqueur appartenant à la compagnie portuaire iraquienne a fait l'objet de provocations de la part d'une vedette de patrouille iranienne et son équipage a subi un interrogatoire. Cet incident, deuxième du genre depuis le 15 avril 1994, a eu lieu à Ras Al Bisha dans le Chatt al-Arab.
3. Mardi 5 juillet 1994
À 17 h 30, le capitaine Choukrallah Kadhimi, commandant du groupement frontalier iranien de Khaszaomi s'est présenté au commandant du groupement iraquien basé au point de coordonnées 004304 sur la carte Khanaqin (échelle 1/100 000) pour lui remettre une lettre de protestation rédigée en persan et signée de sa main, à l'intention du Ministère iraquien de l'intérieur. Il

Date

Faits

- demande dans cette lettre la restitution de deux déserteurs iraniens qui auraient franchi la frontière iraquienne près du poste de garde d'Al Yassin, au point de coordonnées 429014. La lettre a été rendue au commandement de groupement iranien qui a été informé qu'il devait la transmettre par les voies diplomatiques habituelles.
4. Jeudi 7 juillet 1994 Le remorqueur grec Atlantic a été séquestré et a subi des provocations de la part de vedettes de patrouilles iraniennes alors qu'il remorquait le navire chypriote Chrysalis qui était bloqué dans le port d'Al-Maaqal. Les deux navires et leurs équipages, qui ont subi un interrogatoire, n'ont été libérés que le dimanche 17 juillet 1994.
5. Jeudi, vendredi et samedi 7, 8 et 9 juillet 1994 Des vedettes de la marine de guerre iranienne, chacune ayant à son bord trois éléments, dont certains en civil et équipés de jumelles, ont procédé à une opération de reconnaissance. Certaines d'entre elles se sont approchées de la côte iraquienne du Chatt al-Arab au niveau des zones de Sihan, Al Siba et Douib.
6. Samedi 9 juillet 1994 La partie iranienne a aménagé un nouveau poste d'observation occupé par 20 soldats au point de coordonnées 095580 sur la carte Siba (échelle 1/100 000) et ont amarré à proximité cinq embarcations en fibre de verre de couleur grise.
7. Lundi 11 juillet 1994 À 7 h 30, la partie iranienne a installé un nouveau poste de garde occupé par trois éléments au point de coordonnées 517501 sur la carte Cheikh Fares (échelle 1/100 000) face au poste de garde d'Al Fekka, à l'intérieur du no man's land.
8. Lundi 11 juillet 1994 À 8 h 50, la partie iranienne a aménagé un nouvel abri au point de coordonnées 514501 sur la carte Cheikh Fares (échelle 1/100 000) face au poste de garde d'Al Fekka, à l'intérieur du no man's land.

<u>Date</u>	<u>Faits</u>
9. Mardi 12 juillet 1994	À 15 h 35, un groupe de cinq éléments iraniens ont tiré à la mitrailleuse moyenne par rafales intermittentes à partir du point de coordonnées 901160 sur la carte Mandeli (échelle 1/100 000) en direction de forces iraqiennes stationnées dans la zone d'Al Koulaiba.
10. Mercredi 13 juillet 1994	Un bateau de pêche iraquien ayant à son bord quatre pêcheurs munis de cartes professionnelles délivrées par l'Office iraquien des pêches a subi des provocations de la part de vedettes de patrouille iraniennes à l'intérieur des eaux territoriales iraqiennes dans le Chatt al-Arab, à la suite de quoi les militaires iraniens ont confisqué les cartes professionnelles des pêcheurs.
11. Lundi 18 juillet 1994	À 22 heures, le remorqueur <u>Joumhouria</u> , appartenant à la Compagnie portuaire iraquienne, a essuyé des coups de feu tirés à partir d'une vedette de patrouille iranienne alors qu'il était à proximité de la bouée No 12 après avoir pénétré dans le chenal du Chatt al-Arab. Le remorqueur a été empêché de poursuivre sa route vers Fao, puis Bassorah. Il a finalement été libéré le lendemain.
12. Mardi 19 juillet 1994	À 1 heure, trois éléments iraniens qui se trouvaient à l'intérieur du territoire iraquien au point de coordonnées 896954 sur la carte Tahri (échelle 1/100 000) ont été poursuivis par les forces iraqiennes qui ont tiré des coups de feu dans leur direction jusqu'à ce qu'ils rejoignent le territoire iranien, où les attendait un véhicule blanc de type pick-up ayant à son bord cinq éléments. Le pick-up a ensuite rejoint les positions iraniennes.

Date

Faits

13. Mercredi 20 juillet 1994
- À 3 heures, un groupe d'agents au service de l'Iran, composé de 9 à 10 éléments, s'est approché du poste d'observation iraquien d'Al-Kharnoubia au point de coordonnées 009175 sur la carte Siba (échelle 1/100 000). Une fois leur présence repérée, ils ont tiré des coups de feu en direction du poste d'observation. Les forces iraqiennes ont alors riposté et ont abattu l'un d'eux. L'examen du corps a permis de déterminer qu'il s'agissait bien d'un agent au service de l'Iran du fait qu'il portait une longue barbe, un costume iranien et des grenades de fabrication iranienne. Il n'avait aucun papier d'identité sur lui. Quant au reste du groupe, il a rejoint la frontière iranienne, aidé en cela par les éléments du poste iranien faisant face au poste iraquien qui lui ont éclairé le passage par intermittence.
14. Mercredi 20 juillet 1994
- À 11 h 30, deux éléments iraniens ont pénétré en territoire iraquien au point de coordonnées 904892 sur la carte Tahri (échelle 1/100 000) où ils ont entrepris de ramasser des douilles et essayé de couper un câble pour le voler. Ils ont regagné précipitamment les positions iraniennes après avoir été pourchassés par des éléments iraqiens.
15. Mercredi 20 juillet 1994
- À 16 h 45, deux éléments en tenue militaire ont pénétré en territoire iraquien au point de coordonnées 898954 sur la carte Tahri (échelle 1/100 000) pour voler des instruments de commande. Ils ont regagné les positions iraniennes après avoir été pourchassés.

DateFaits

16. Jeudi 21 juillet 1994

À 10 heures, une patrouille iranienne composée de quatre éléments en civil armés de fusils d'assaut Kalachnikov s'est approchée des côtes iraqiennes à bord d'une embarcation en fibre de verre de couleur verte. Ils ont ensuite abordé un bateau de pêche iraquien ayant à son bord trois pêcheurs qui se trouvait dans les eaux territoriales iraqiennes dans la zone d'Al-Muâamer, au point de coordonnées 260380 sur la carte Siba (échelle 1/100 000). Ils ont contraint les pêcheurs iraqiens à débarquer sur la côte iraqienne, les ont ligotés et leur ont confisqué leurs papiers d'identité ainsi que leurs livrets militaires, avant de regagner les positions iraniennes.

17. Dimanche 24 juillet 1994

Entre 9 h 40 et 10 h 30, le remorqueur iraquien Al-Warka a été abordé par une patrouille composée d'éléments iraniens armés et en tenue civile qui ont procédé à l'interrogatoire de l'équipage. L'incident s'est produit alors que le remorqueur se dirigeait vers Umm Qasr face à Ras Al Bisha dans le chenal du Chatt al-Arab.

18. Mercredi 27 juillet 1994

À 10 heures, une vedette de patrouille iranienne en fibre de verre ayant à son bord sept éléments, dont quatre en uniforme armés de fusils d'assaut Kalachnikov et munis d'une longue-vue, s'est approchée de la côte iraqienne dans le Chatt al-Arab face à l'île d'Umm Rassas, au point de coordonnées 042698 sur la carte Siba (échelle 1/100 000). Les éléments iraniens ont observé l'île d'Umm Rassas à l'aide de la longue-vue puis, à 10 h 15, la vedette a regagné le fleuve Karoun en territoire iranien.

Date

Faits

19. Mercredi 27 juillet 1994 La partie iranienne a déployé une banderole noire de 6,5 mètres de long sur 1 mètre de large face aux positions iraqiennes sur une épave échouée dans le chenal du Chatt al-Arab face aux positions iraqiennes au point de coordonnées 185565 sur la carte Siba (échelle 1/100 000). La banderole portait l'inscription suivante : "Non à l'humiliation", suivie de ces mots en persan : "relations publiques de la commune d'Abadan". La banderole a été enlevée par les forces iraqiennes à 13 heures.
20. Mercredi 27 juillet 1994 À 18 h 40, la partie iranienne a installé une nouvelle position faite de tôle forte et de bois au niveau de la borne 270 au point de coordonnées 579419 sur la carte Mandeli (échelle 1/100 000), derrière le poste de garde iranien de Miyan chank au point de coordonnées 565404 sur la même carte, à une distance de 1 000 à 1 500 mètres à l'intérieur du no man's land. Dix éléments en uniforme militaire munis d'armes légères l'ont occupée.
21. Jeudi 28 juillet 1994 À 16 h 45, la partie iranienne a de nouveau occupé une position abandonnée au point de coordonnées 912127 sur la carte Tahri (échelle 1/100 000) face aux positions iraqiennes à l'intérieur du no man's land, et y a installé 10 à 12 éléments.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON
